

SYNTHESE

Diagnostic territorial de sante – Juin 2026

CONTRAT LOCAL DE SANTE

Communauté de Communes des Coteaux du Girou



Sommaire

Introduction	4
Le Contrat Local de Santé des Coteaux du Girou.....	5
Elaboré selon la méthodologie suivante :.....	6
1 - Diagnostic partagé	6
2 - Limites :	6
3 - Calendrier :	6
Synthèse du diagnostic	7
Synthèse des objectifs.....	13
Prochaines étapes : la co-construction du plan d'action du CLS	14
Glossaire.....	15

Jean-Baptiste CAPEL

Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou



La Communauté de Communes des Coteaux du Girou s'est construite, depuis plus de vingt ans, autour d'une ambition claire : offrir à ses habitants un cadre de vie de qualité, solidaire et équilibré.

Aujourd'hui, à travers l'élaboration de notre Contrat Local de Santé, nous franchissons une étape nouvelle et déterminante dans la poursuite de cet engagement collectif. Ce diagnostic territorial met en lumière les nombreux atouts de notre territoire : un environnement préservé, une dynamique démographique soutenue et des conditions de vie favorables. Il révèle également des défis majeurs, notamment en matière d'accès aux soins, de santé mentale, de prévention et d'accompagnement des publics les plus fragiles.

Le Contrat Local de Santé constitue ainsi un véritable levier pour structurer, coordonner et renforcer l'ensemble des actions déjà engagées. Il porte une vision globale et transversale de la santé, et s'inscrit pleinement dans la continuité de notre projet social de territoire, avec une ambition commune : contribuer à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de tous les habitants.

Cette démarche repose sur une conviction forte : la santé est l'affaire de tous. À l'image de l'ambition que nous portons pour notre territoire, elle ne peut se construire qu'en mobilisant l'ensemble des acteurs : institutions, professionnels, associations, élus mais aussi en donnant toute leur place aux habitants, au cœur d'une véritable dynamique de co-construction.

C'est ensemble que nous construirons les actions qui donneront tout son sens à ce Contrat Local de Santé et contribueront à faire des Coteaux du Girou un territoire toujours plus favorable à la santé et au bien-vivre.

Vincent RICHARD

Vice-Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou



Le Contrat Local de Santé des Coteaux du Girou est avant tout le fruit d'un travail collectif, construit au plus près des réalités de notre territoire dans le cadre du projet social de territoire.

Tout au long de son élaboration, nous avons veillé à partir des besoins exprimés sur le terrain, en donnant la parole à celles et ceux qui vivent, travaillent et agissent au quotidien pour la santé des habitants. Cette démarche a permis de mieux identifier les priorités et de faire émerger des réponses adaptées.

Ce Contrat Local de Santé n'est pas une finalité, mais un point de départ. Il doit désormais vivre, s'adapter et évoluer dans le temps avec le concours de tous.

Je tiens à saluer l'implication de tous ceux qui ont contribué à cette démarche. Leur engagement collectif est une force essentielle pour construire des réponses durables au service des habitants.

Je les remercie.

Isabelle REDINI

Directrice départementale ARS Haute-Garonne



La signature de ce Contrat Local de Santé marque une nouvelle étape dans l'engagement commun de l'Agence régionale de santé Occitanie et de la Communauté de communes des Coteaux du Girou en faveur de la santé des habitants. Territoire rural aux portes de la métropole toulousaine, les Coteaux du Girou présentent des caractéristiques et des besoins spécifiques auxquels ce CLS entend apporter des réponses adaptées, en renforçant la prévention, l'accès aux soins et la réduction des inégalités territoriales de santé.

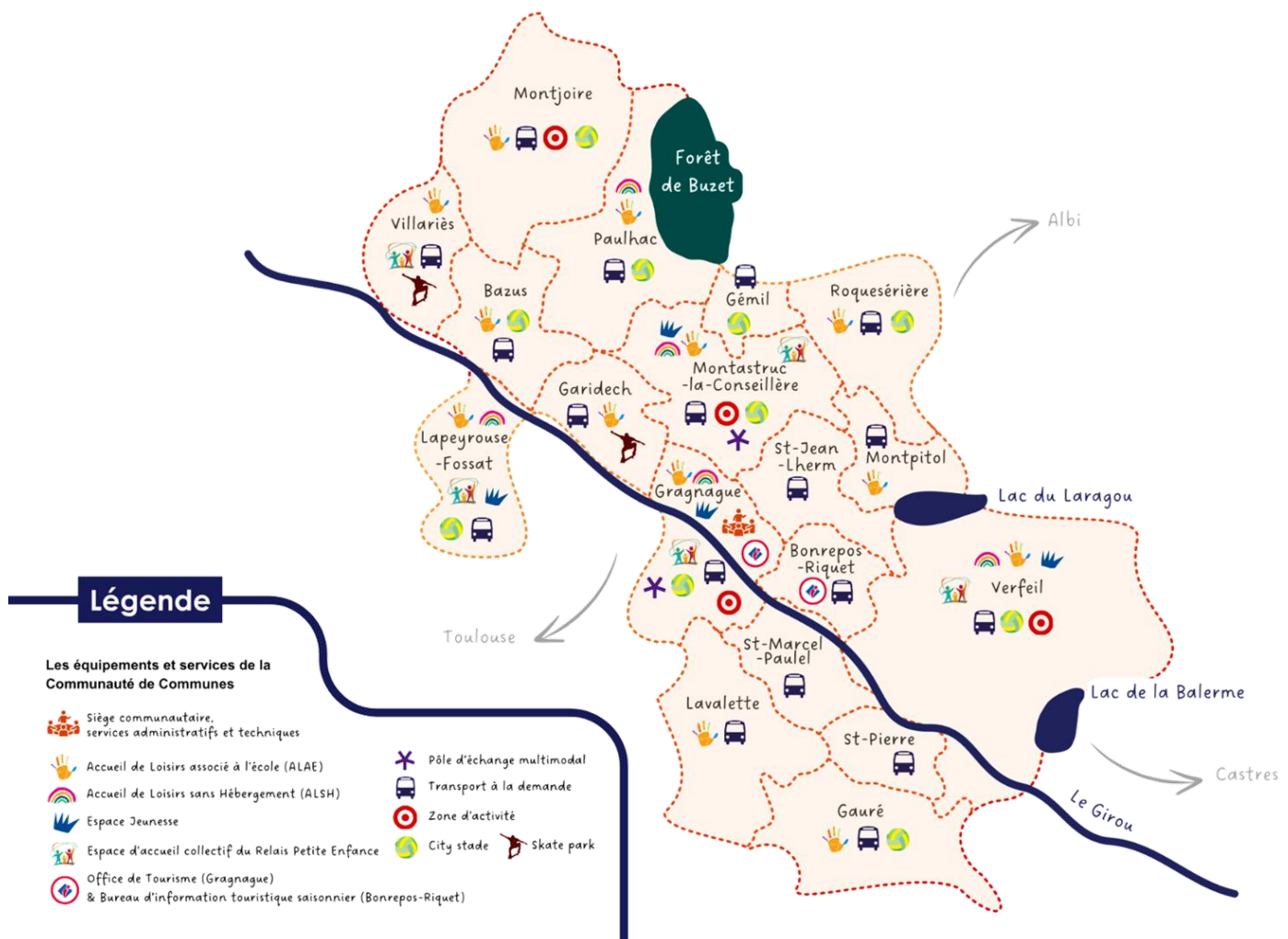
Je souhaite saluer tout particulièrement la qualité du travail de coordination qui a permis de fédérer les élus, les professionnels, les institutions, les associations et l'ensemble des acteurs locaux autour d'une ambition commune. Cette dynamique partenariale constitue une véritable richesse pour le territoire. Je me réjouis également de l'articulation étroite entre ce CLS et la Convention Territoriale Globale, fruit d'un travail conjoint exemplaire, qui favorisera une action publique plus cohérente et plus efficace au service des habitants.

Introduction

Le présent document a pour objet de présenter la synthèse du diagnostic local de santé réalisé dans le cadre de la démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G). Il constitue une restitution synthétique des principaux enseignements issus de l'analyse territoriale et vise à mettre en lumière les enjeux de santé identifiés à l'échelle du territoire.

Cette synthèse s'inscrit dans une démarche partenariale associant la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ainsi que l'ensemble des acteurs locaux mobilisés tout au long du diagnostic. Elle repose sur une analyse croisée de données quantitatives, d'éléments qualitatifs recueillis auprès des professionnels, institutions, associations et habitants, ainsi que sur l'expertise des partenaires du territoire.

Véritable outil d'aide à la décision, cette synthèse constitue un socle de connaissances partagé destiné à alimenter la réflexion des élus et des partenaires. Elle servira de base à la définition du programme d'actions du futur Contrat Local de Santé, dans une logique d'amélioration durable de la santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.



Le Contrat Local de Santé des Coteaux du Girou

Les principaux enjeux du CLS :



RÉDUIRE

les inégalités sociales et territoriales de santé, notamment en agissant sur les déterminants de santé.



AMÉLIORER

les parcours de santé et de vie des habitants du territoire.



MOBILISER ET FÉDÉRER

les acteurs locaux ainsi que les habitants autour d'un projet partagé de santé.

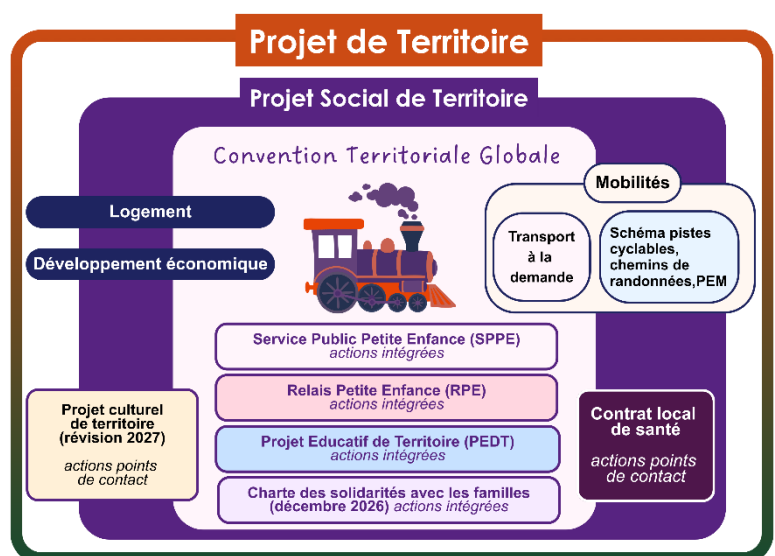
Les axes socles du CLS :

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



Outil de coordination et de contractualisation porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale visant à adapter la politique régionale de santé aux besoins spécifiques d'un territoire. Cosigné notamment par la CPAM et la Préfecture, il assure la cohérence avec les politiques publiques. Il repose sur une démarche partenariale et intersectorielle impliquant élus, institutions, professionnels de santé et acteurs locaux.

Pour la C3G, le CLS s'inscrit pleinement dans la continuité des actions sociales déjà engagées au service de la population. Il constitue un levier complémentaire, venant renforcer l'axe « santé » du projet social de territoire.



Elaboré selon la méthodologie suivante :

1 - Diagnostic partagé

Ce diagnostic constitue le socle de définition des priorités de santé du territoire.

Méthode mobilisée : analyse quantitative et qualitative

- Analyse de données statistiques (CREAI-ORS, ARS, CPAM, INSEE, CPTS, MSP, CTG).
- 71 entretiens réalisés auprès des élus, partenaires, institutions et services.
- 576 réponses au questionnaire « Habitants »
- 127 réponses au questionnaire « Elus »
- 42 réponses au questionnaire « Professionnels de santé »
- 40 réponses au questionnaire « Partenaires »
- 5 consultations citoyennes ayant mobilisé 341 habitants

Puis croisement des données selon les axes socles du CLS.

2 - Limites :

- Données qualitatives fondées sur des perceptions.
- Surreprésentation des femmes dans l'enquête habitants.
- Sous-représentation des jeunes, partiellement compensée par les consultations ciblées.
- Santé environnementale nécessitant encore des approfondissements

3 - Calendrier :



Synthèse du diagnostic

Un territoire globalement favorisé mais confronté à des fragilités émergentes

Déterminants sociaux

- 18 communes – 23 257 habitants
- Territoire situé à proximité de la métropole Toulousaine et du Tarn
- Territoire majoritairement rural avec une forte attractivité résidentielle
- Organisation autour de 5 pôles structurants (Montastruc-La-Conseillère, Verfeil, Gragnague, Garidech, Lapeyrouse-Fossat)

Points forts :

- Croissance démographique soutenue (+1,5 % par an)
- Population relativement jeune (32 % de moins de 30 ans)
- Niveau d'études et catégories socio-professionnelles supérieures aux références départementales et nationales
- Taux d'activité élevé (environ 82 %) et faible taux de chômage
- Revenus supérieurs aux moyennes de référence
- Faible pauvreté (environ 6 %)

Points de vigilance :

- Vieillesse progressive nécessitant une anticipation des besoins
- 25,6 % des plus de 75 ans vivent seuls
- Plus de 300 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- 510 familles monoparentales
- Hausse du nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- Fragilité numérique concentrée chez certains publics, notamment les seniors

» Enjeu principal :

Prévenir l'apparition d'inégalités sociales et territoriales de santé au sein d'un territoire globalement favorisé.

Un cadre de vie favorable mais des défis environnementaux à anticiper

Points forts :

- Environnement rural préservé
- Bonne qualité de vie perçue
- Parc de logements relativement récent
- Faible suroccupation des logements (0.5%)
- Peu de risques environnementaux majeurs identifiés

Points de vigilance :

- Faible part de logements sociaux (7,5 %)
- Forte dépendance automobile (87 % des déplacements domicile-travail / 63% des ménages possèdent 2 véhicules)
- Offre de mobilité alternative encore limitée
- Espèces à enjeux pour la santé présente sur le territoire : moustique tigre, ambroisie
- Vulnérabilité croissante aux vagues de chaleur et au changement climatique

» Enjeu principal :

Faire de l'aménagement du territoire, des mobilités et de l'adaptation climatique des leviers de santé publique.

5 axes prioritaires :



Santé mentale :

Selon l'OMS la santé mentale est "un état de bien être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté."

La santé mentale correspond à l'état psychologique et émotionnel d'une personne à un moment donné. Elle s'inscrit dans une approche globale et adaptée, qui la considère dans une acception large, intégrant le bien-être et la prévention, et non comme la seule prise en charge des maladies psychiatriques.



Accès aux soins et aux droits :

L'accès aux soins recouvre l'ensemble des conditions permettant à une personne de bénéficier de soins adaptés à ses besoins, notamment : la présence et la disponibilité de l'offre de soins ; les délais d'accès aux consultations et aux prises en charge ; les conditions géographiques ; les conditions financières et la capacité à s'orienter dans le système de santé (compréhension des démarches, identification des

interlocuteurs)

L'accès aux droits en santé correspond à la capacité des personnes à connaître, comprendre et mobiliser les dispositifs et aides existants leur permettant d'accéder aux soins, tels que : la couverture maladie et complémentaire santé ; les dispositifs d'accompagnement et plus largement, l'ensemble des démarches administratives et droits associés au parcours de soins.



Prévention et promotion de la santé :

2 notions complémentaires :

La promotion de la santé : « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ». (Charte Ottawa)

La prévention : « Actions visant à réduire l'impact des déterminants des maladies ou des problèmes de santé, à éviter la survenue des maladies ou des problèmes de santé, à arrêter leur progression ou à limiter leurs conséquences. Les mesures préventives peuvent consister en une intervention médicale, un contrôle de l'environnement, des mesures législatives, financières ou comportementalistes, des pressions politiques ou de l'éducation pour la santé. »



Santé environnementale :

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Approche "One Health" reconnaît les liens étroits entre santé humaine, environnement et animale.

Elle comprend la qualité de l'air intérieur et extérieur, l'eau, les pesticides, les produits du quotidien, le bruit, le cadre de vie, le logement, nuisibles...

Mobilisation citoyenne (axe transversal) :



Ensemble des actions visant à associer les habitants à l'identification des besoins de santé, à la conception des projets et à leur mise en œuvre sur le territoire.



Axe 1 : Santé mentale

Problématiques

2ème axe prioritaire

- Mal-être largement diffus (stress, anxiété, fatigue)
- Les manifestations de mal-être sont rencontrées fréquemment par les professionnels vis à vis de leur patient
- Aggravation des troubles de santé mentale dans la population du territoire constatée par les professionnels de santé libéraux liée à la crise COVID et au manque d'information sur les centres de référence
- Peu de personnes sans signes de mal être (12 % questionnaire "habitant")

Littératie en santé (comprendre les informations pour prendre les bonnes décisions)

- 3ème thématique citée par les habitants parmi celles sur lesquelles ils souhaitent être davantage informés
- Connaissances souvent partielles des ressources (50% questionnaire habitant)

Vulnérabilité forte des jeunes

- Hausse du mal-être : anxiété, dépression, conduites à risque
- Forte pression (avenir, scolarité, insertion)
- Demande de soutien en hausse, partiellement couverte

« L'avenir incertain des jeunes, génère beaucoup d'angoisses »
« Il manque des lieux d'écoute accessible pour les jeunes »
(entretiens partenaires)

Violences intrafamiliales

- Situations présentes sur le territoire et besoins d'accompagnement croissant
- Dispositifs existants structurants (association, conventions gendarmerie avec 6 communes pour hébergement d'urgence)

« Nous avons pas mal de cas de violences intrafamiliales » (entretien partenaires)

Enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux

- Parcours complexes • Besoins TND en forte augmentation
- Offre insuffisante : délais longs (diagnostic, soins) • Décalage entre droits et accompagnements réels

« Les délais pour validation de diagnostic TSA ou TDAH sont problématiques » (entretien partenaires)

Isolement comme déterminant central chez les seniors

- Isolement = facteur central • Fragilités souvent invisibles • Enjeu du maintien à domicile

« Le vrai sujet pour nous, ce sont les seniors et l'isolement. » (entretiens élus)

Système sous tension pour les professionnels

- Système sous tension (hausse des besoins) • Risque de ruptures dans les parcours
- Difficulté d'orientation associée à une connaissance partielle des ressources

« On est parfois démunis, on ne sait pas toujours quelle posture adopter, ni vers qui orienter »
(entretiens partenaires)

Une offre insuffisante

- Aucun psychiatre libéral sur territoire
- Délais longs pour prise en charge ambulatoire CMP/CMPP
- Densité psychologue inférieure au département et seulement 8/17 psychologues conventionnés « Mon Soutien Psy » et saturation du dispositif
- Offre privée disponible à proximité mais parfois peu accessible financièrement
- Accès jugé peu satisfaisant par les professionnels de santé (coût, délais, proximité)
- Parcours peu fluides et peu coordonnés
- Recours psychologues conventionnés plus élevé qu'au niveau départemental et notamment chez les jeunes à mais 4% à l'échelle de la population et les délais s'allongent
- Indicateurs de recours aux soins inférieurs aux références (ALD, suivi ambulatoire, hospitalisation, consommations psychotropes) → potentiel risque de sous-recours ?

« Accès aux professionnels très compliqué [...] délais longs pour accéder à un psychologue conventionné »

Objectifs stratégiques

- 1 Renforcer les actions de promotion de la santé mentale et de prévention, en développant le repérage précoce et l'intervention en amont des situations
- 2 Renforcer la coordination des acteurs et la lisibilité de l'offre en santé mentale, afin d'améliorer l'orientation des usagers, la fluidité des parcours et améliorer l'accès aux soins
- 3 Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et l'accès aux droits des personnes en situation de fragilité psychique
- 4 Contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques et cognitifs

Objectif structurant :

- 5 Poursuivre et structurer l'observation locale de la santé mentale, afin de mieux objectiver les besoins, suivre leur évolution et améliorer la connaissance entre acteurs

Exemples d'actions



Lutter contre l'isolement et renforcer les solidarités de proximité (réseau d'entraide citoyen, soutien aux seniors et aux aidants)



Mieux accompagner les habitants en souffrance psychique (orientation, espaces d'écoute, soutien aux aidants)



Changer le regard sur la santé mentale et libérer la parole (SISM, événements grand public, sensibilisation)

Public prioritaire

Enfants et adolescents

→ anxiété, troubles neurodéveloppementaux, pression scolaire

Jeunes adultes

→ transitions de vie, charge mentale, situation de violence

Seniors

→ isolement, fragilité sociale

Aidants

→ épuisement, renoncement

Personnes en situation de précarité (monde agricole...)

→ risque de suicide, anxiété

Professionnels de première ligne

→ surcharge, difficultés d'orientation



Axe 2 : Accès aux soins / Accès aux droits

Problématiques

Une offre de soins présente mais sous tension

- 1 Maison Médicale de Garde à Gragnague, 2 CPTS, 1 MSP : besoin de s'appuyer et de s'articuler avec l'exercice coordonné
- Offre de soins de premiers recours globalement présente (bonne densité) mais accessibilité réelle réduite (APL défavorable) : médecins généralistes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes
- Pression sur les professionnels (patientèles saturées) + vieillissement des professionnels (infirmiers notamment)
- Absence de spécialistes
- Attractivité limitée (manque visibilité sur les locaux disponibles, 1 MSP)
- 1 seul service Autonomie à Domicile (SSIAD et SAAD).
- Absence d'EHPAD sur le territoire.
- Absence d'offre médico-sociale spécialisée handicap sur le territoire
- Manque de visite à domicile

« Il y a de moins en moins de médecins qui se déplacent à domicile, et ça met vraiment des personnes en difficulté » (entretiens élus, partenaires)

Accès aux soins / accès aux droits

- Difficultés d'accès importantes (délais, médecin traitant, spécialistes)
- Accès aux soins = 1^{ère} priorité des habitants
- Orientation et dispositifs peu connus
- Persistance de personnes sans complémentaire santé (8,8% soit 2 028 habitants dont 248 personnes de plus de 60 ans)
- Part importante de personnes en ALD sans médecin traitant (3,8% -supérieure au département)
- Freins persistants : financiers, organisationnels, informationnels, mobilité

« Pour avoir un rendez-vous chez un cardiologue, il faut attendre 5 mois »
« Trouver un médecin traitant c'est devenu une vraie difficulté » (entretiens partenaires, élus, consultations citoyenne)

Parcours de soins

- Les cancers et maladies cardiovasculaires représentent 54 % des décès (35% cancers / 19% maladies cardio-vasculaires)
- Incidence ALD pour cancers et maladies cardio-vasculaires comparable au national justifiant la mise en place d'un suivi régulier
- Progression du surpoids et de l'obésité
- Coordination insuffisante entre acteurs
- Parcours peu lisibles pour les usagers
- Fragilités en sortie d'hospitalisation (aide à domicile)
- Parcours pour personne en situation de handicap parfois complexes et morcelés

« Parcours de soin peu lisible pour les familles » (entretiens partenaires)
« Quand on rentre de l'hôpital, on ne sait pas à qui s'adresser pour organiser les soins » (entretiens élus)

Numérique et mobilité

- Fracture numérique pour certains publics (personnes âgées) exprimées par les partenaires / indice fragilité 4,3/10
- Dépendance forte à la voiture
- Faible utilisation du TAD
- Risque de renoncement aux soins

« Isolement, manque de locomotion et fracture numérique, c'est le trio problématique » (entretiens élus)
« Ils sont complètement dépassés pour prendre un rendez-vous, faire les démarches en ligne » (entretiens élus, partenaires)

Littératie (comprendre les informations pour prendre les bonnes décisions)

- Compréhension partielle du système de soins, des parcours et de la notion d'urgence (identifié par les professionnels)
- Difficultés à identifier les bons interlocuteurs

« Évolution du rôle du patient vers une logique de consommation de soins » (verbatim entretien professionnels de santé)

Objectifs stratégiques

- 1 Améliorer l'accès aux soins et aux droits en renforçant la lisibilité du système de santé et la capacité des usagers à comprendre et mobiliser les ressources disponibles (littératie en santé)
- 2 Réduire les inégalités d'accès aux soins en agissant sur les freins territoriaux, numériques et de mobilité et d'accessibilité
- 3 Renforcer la coordination territoriale et soutenir l'attractivité du territoire

Exemples d'actions

- Rendre les soins et les services de santé plus lisibles pour tous (cartographie, annuaire santé, conférences et supports d'information)
- Accompagner les habitants dans les démarches numériques de santé (ateliers Mon Espace Santé, Ameli, prise de rendez-vous en ligne)

Public prioritaire

Personnes âgées

→ cumul de fragilités : mobilité réduite, isolement, fracture numérique à forte prévalence de pathologies chroniques (ALD)

Personnes en ALD (affections de longue durée)

→ besoins réguliers de soins et de suivi

Personnes en situation de précarité / fragilité sociale

→ difficultés d'accès aux droits (complémentaire, dispositifs)

Personnes en situation de handicap (PH)

→ besoins spécifiques en accompagnement et coordination



Axe 3 : Prévention et Promotion de la santé

Problématiques

Comportements de santé et facteurs de risques

- Poids des maladies chroniques (cancers, cardio-vasculaires)
- Progression du surpoids et de l'obésité
- Alimentation perfectible (60 % déclarent une alimentation pas équilibrée ou partiellement équilibrée)
- Difficultés d'accès à l'activité physique (manque infrastructures, horaires inadaptés, manque offre de proximité)
- Risques émergents chez les jeunes (écrans, addictions...)
- Vulnérabilité spécifique des aidants



« L'enjeu c'est aussi de réapprendre à cuisiner des produits bruts, de saison » (entretiens partenaires, élus)
« Ce qui remonte des enseignants se sont surtout les écrans » (entretien partenaire)
« Il y a des problèmes avec les jeunes, drogues, protoxyde d'azote... » (entretiens élus)

Recours à la prévention

Dépistage

- 61% des habitants déclarent être à jour de leurs dépistages mais recours effectif encore limité (cancers col utérus 45% / colorectal 33,7% / sein 58,2%)
- Freins : information, accès, temps, appréhension
- Actions existantes mais peu visibles (Mammobile 2025)



« Le mammobile je n'étais pas au courant » (entretiens élus)

Bilan bucco-dentaire

- Recours supérieurs au département pour 3-24 ans (54,9% 3 332 personnes sur cible de 6 074)
- Frein principal selon les questionnaires : pas de besoin ressenti → enjeu des actions de prévention



« Il y a un manque de sensibilisation identifié dès le plus jeune âge, notamment en crèche » (entretiens partenaires)

Vaccination

- Couverture peu favorable pour certains publics (ex : Grippe +65 ans 57,4% et public à risque 32%)
- 1 habitant sur 5 ne connaît pas son statut vaccinal

Littératie (comprendre les informations pour prendre les bonnes décisions)

- Niveau de littératie globalement hétérogène
- Besoins d'information variés (maladies chroniques, sommeil...)
- Priorités convergentes (habitants, élus, professionnels)

Offre et dynamique locale

- Offre de prévention existante et diversifiée (notamment seniors) mais : des actions peu coordonnées et peu lisibles
- Dispositif structurant peu déployé (ex : ICOPE – peu de professionnels formés sur le territoire)

Objectifs stratégiques

1

Structurer et rendre plus lisible l'offre de prévention afin d'en favoriser l'appropriation et le recours par les habitants

2

Renforcer la prévention et la promotion de modes de vie favorables à la santé, en direction de l'ensemble de la population et des publics prioritaires

Exemples d'actions



Mieux faire connaître les actions de prévention aux habitants (guide territorial, agenda des actions, communication)



Créer un rendez-vous annuel de la santé pour les habitants (forum santé, dépistages, stands d'information)



Accompagner le bien vieillir et soutenir les aidants (forum autonomie, prévention de la perte d'autonomie, information sur les aides)

Public prioritaire

Enfants / adolescents :

→ exposition précoce à des comportements à risque (alimentation, écrans, consommations)

Jeunes adultes : transitions, conduites à risque

→ période de transition avec adoption de comportements de santé durables
→ difficultés à se saisir des actions de prévention et à adopter des comportements favorables

Personnes âgées :

→ enjeux de prévention de la perte d'autonomie
→ adopter des comportements permettant de ralentir l'évolution des maladies chroniques et de réduire les risques de comorbidités

Aidants :

→ rôle clé dans l'accompagnement des publics fragiles (personnes âgées, personnes en perte d'autonomie)
→ tendance à se mettre à distance de leur propre santé et à négliger leurs besoins de prévention



Axe 4 : Santé environnementale

Problématiques

Risques environnementaux et exposition

- Facteurs de vigilance localisés → espèces à enjeux pour la santé : moustique tigre sur 18 communes (maladies vectorielles), ambroisie sur 8 communes (pollen très allergisant)
- Exposition accrue aux épisodes de chaleur à moyen et long terme (canicules plus fréquentes, allongement des périodes d'allergies, pollution de l'air extérieur, impact sur la dilution des pollutions dans l'eau...)
- Risques identifiés par les habitants → pesticides (tension avec agriculteurs), air intérieur, chaleur
- Difficulté des acteurs à identifier les impacts → manque de connaissances / outils



« On reste dans l'environnement rural avec les contraintes agricoles » (entretiens élus, habitants)

Littératie en santé environnementale

(comprendre les informations pour prendre les bonnes décisions)

- Niveau de connaissance intermédiaire
- Manque de prévention et éducation en santé environnementale
- Santé environnementale = 1^{ère} thématique d'information souhaitée par les habitants

Conditions de vie / Cadre de vie

- Transport routier : 1^{er} secteur émetteur de CO2 sur le territoire (supérieur aux autres échelons)
- Forte dépendance à la voiture (87 % utilisation domicile-travail) → offre de mobilité alternative à accentuer
- Fragilités ciblées par les acteurs sur l'habitat → certains logements inadaptés/vétustes

Aménagement du territoire et dynamiques locales

- Dynamiques locales d'aménagement à accentuer → îlots de fraîcheur, mobilités douces
- Besoin de lien avec le projet alimentaire de territoire (PAT) pour travailler sur la qualité de l'alimentation

Objectifs stratégiques

1

Renforcer la prévention des risques environnementaux en améliorant la compréhension des enjeux par les acteurs et les habitants, afin de favoriser leur appropriation et le pouvoir d'agir

2

Intégrer la santé environnementale dans les politiques d'aménagement du territoire en structurant et coordonnant les dynamiques locales

3

Améliorer les conditions de vie et anticiper les enjeux de santé du quotidien afin de favoriser un cadre de vie favorable à la santé

Public prioritaire

Petite enfance et enfance :

→ sensibilité accrue aux expositions environnementales
→ impacts potentiels sur le développement, particulièrement durant la petite enfance (1 000 premiers jours)

Familles :

→ influence directe sur l'exposition des enfants

Personnes âgées :

→ vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique (chaleur, canicule)
→ lien fort avec les conditions d'habitat

Personnes en situation de précarité (dont monde agricole) :

→ exposition spécifique à certains facteurs environnementaux
→ précarité énergétique / mobilité limitée / alimentation de moindre qualité

Exemples d'actions



Mieux protéger les habitants face aux risques sanitaires (moustiques tigres, ambroisie, chenilles processionnaires, tiques) liés au changement climatique (conférences, plateforme de signalement, formation des agents)

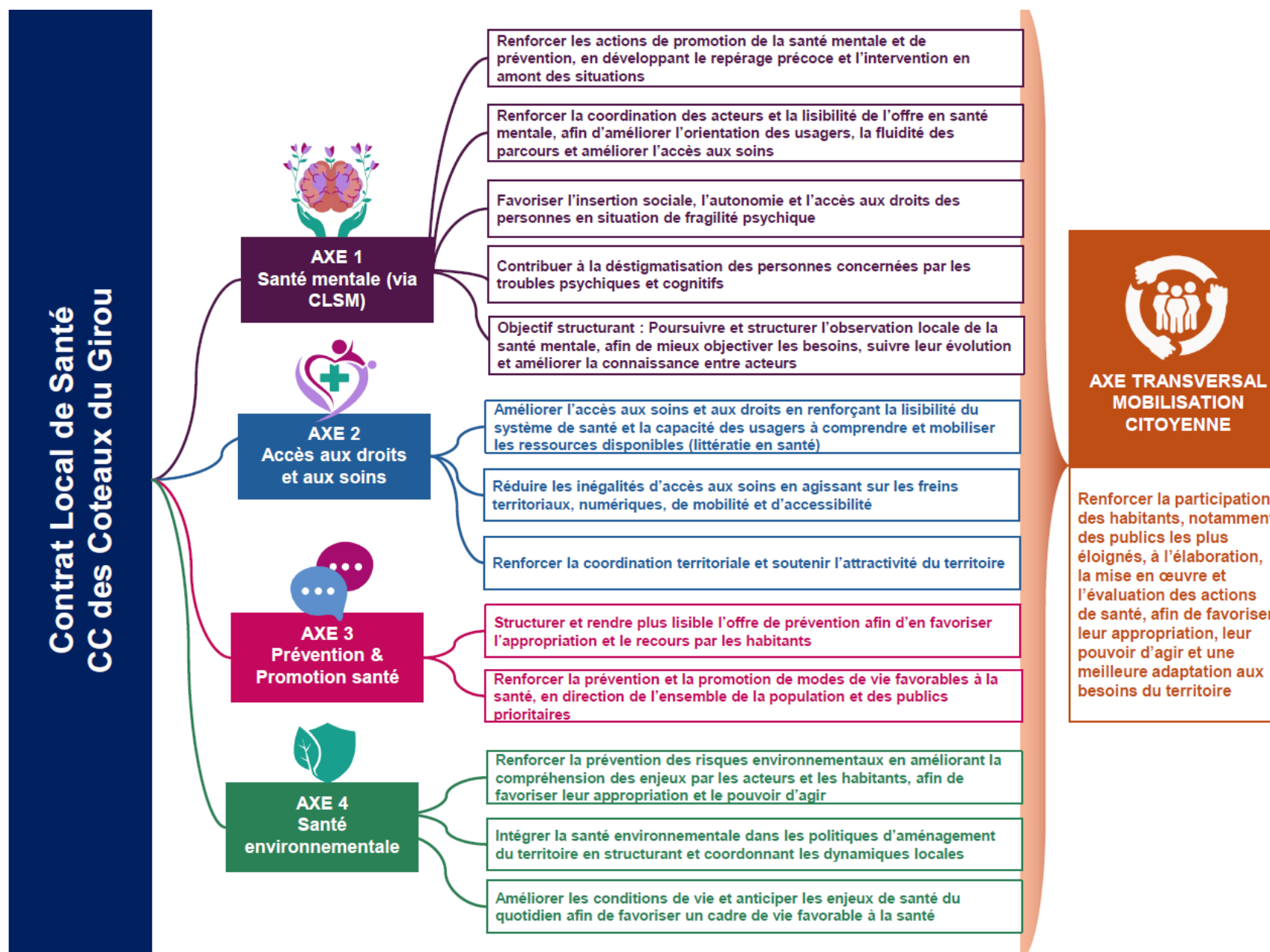


Faire de la santé un critère majeur de l'aménagement du territoire (PLUi, espaces publics, végétalisation, urbanisme favorable à la santé)



Favoriser une alimentation saine, locale et accessible à tous (circuits courts, restauration collective, actions de sensibilisation)

4 - Synthèse des objectifs



Prochaines étapes : la co-construction du plan d'action du CLS



Pour aller plus loin et avoir accès aux sources :

→ Consultez le diagnostic complet du CLS via notre site web et notre padlet :

<https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/projet-social-de-territoire/>

<https://padlet.com/communication599/projet-social-ctg-coteaux-du-girou-nj2n0vbvw0y5zl3h>

GLOSSAIRE

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

ARS : Agence Régionale de Santé

ARS : Affection de Longue Durée

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

COPIL : Comité de Pilotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CREAI-ORS : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations / Observatoire Régional de la Santé

CTG : Convention Territoriale Globale

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAT : Projet Alimentaire de Territoire

PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

SISM : Semaines d'Information sur la Santé Mentale

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

TAD : Transport à la Demande

TND : Troubles du Neurodéveloppement